

Compte-rendu du Comité de quartier Seine

28 novembre 2024

Le contexte national de cette fin 2024 étant notamment marqué par l'appel du gouvernement aux collectivités territoriales à réaliser des efforts financiers, Madame le Maire a souhaité revenir sur ce sujet pour rassurer les Juvisiens. Grâce à une gestion rigoureuse opérée par les élus et les services, la situation financière de la Ville de Juvisy est bonne, ce qui lui permet de continuer à investir, mais aussi de maintenir les services publics proposés aux Juvisiens, sans pour autant augmenter les tarifs d'accès à ces derniers.

Par ailleurs, les travaux de réouverture de l'Orge ont été présentés en présence du Syndicat de l'Orge. Une communication plus spécifique sera élaborée et présentée aux habitants dans les semaines à venir.

Sujets divers abordés par les habitants

- Les deux maisons dégradées de la Maison Argeliès n'ont pas encore été démolies, car l'entreprise qui avait été choisie au terme de la procédure des marchés publics s'est révélée défaillante. Une nouvelle procédure de consultation a été lancée et les travaux devraient commencer au début du printemps.
- Il n'y a plus de d'abri au niveau de l'arrêt de bus 486. La Ville a fait la demande à la RATP d'en installer un nouveau le plus rapidement possible.
- Une société immobilière se fait connaître auprès des habitants de la rue Argeliès au sujet d'un projet immobilier dans le secteur. Les élus ont rappelé qu'il n'y avait aucun projet à cet endroit.
- Les poteaux du square Pierre Dac vont être réinstallés par la Ville.
- Madame le Maire a bien conscience du problème de vitesse sur la rue Monttessuy, au niveau de la Maison de la Petite Enfance Joséphine Baker. Une réflexion est conduite avec les services du Département pour trouver une solution satisfaisante.
- Des panneaux pour indiquer les risques de noyade vont être installés sur les rampes des quais, notamment au niveau des portillons que les pêcheurs laissent ouverts.
- La Ville s'est rapprochée de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre pour qu'un allongement du temps de signalisation lumineuse temporaire au niveau de l'intersection Monttessuy-Châtillon soit étudié. Il faut cependant prendre en compte que la

rue Monttessuy est une départementale et le seul franchissement de la Seine. Un décalage des feux trop important se traduirait par des conséquences en termes de bouchons qui pourraient se reporter dans tout le quartier, jusqu'au centre-ville.

- Madame le Maire a expliqué qu'elle allait voir ce qu'il était possible de faire pour rénover la voirie devant Franprix, bien que celle-ci relève du domaine privé.
- Des contrôles de vitesse vont être réalisés dans le quartier par la Police municipale.